

EXPLOITATION PÉTROLIÈRE DANS LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE YASUNÍ



CPF de Repsol dans la Réserve de la Biosphère Yasuní. Foto: Iñigo Azcona

Oilwatch
Juillet 2005

Résumé

La Réserve de la Biosphère Yasuní, composée du Parc national Yasuní et de la Réserve Huaorani, est considérée comme une des aires ayant la plus grande biodiversité dans le monde. C'est aussi le lieu d'habitat du peuple indigène Huaorani.

Les Huaorani sont un peuple guerrier craint par les autres peuples amazoniens. Ils sont restés en isolement relatif jusqu'au début du siècle dernier. Grands marcheurs et connaisseurs de leur milieu, ils ont vécu en harmonie avec la forêt amazonienne, en se consacrant à la chasse et à l'agriculture itinérante.

Dans les années 50 l'Institut Linguistique d'Été (ILV) transforma de façon agressive les différents clans que formait ce peuple en un protectorat, laissant le territoire libre pour que la compagnie pétrolière Texaco puisse faire des prospections et plus tard de l'exploration pétrolière sur ce qui était son territoire.

Les années 80 voient le début d'une nouvelle ouverture pétrolière et depuis, aussi bien que le Parc national Yasuní comme le territoire Huaorani, ont été lotissés et donnés en concession aux entreprises pétrolières.

Ces entreprises ont provoqué un dommage environnemental, social et culturel très fort et ont ouverts la porte à la pénétration d'autres acteurs dans la zone, comme les marchands de bois, les compagnies de tourisme, les organisations de conservation. Les routes construites pour le pétrole ont déclenché la colonisation par des communautés indigènes et des paysans provenant d'autres parties de l'Équateur.

Ce travail analyse ces problèmes et les processus de résistance qui en ont découlé. Finalement nous présentons une proposition alternative pour faire de Yasuní un endroit où l'on respecte les droits des peuples indigènes, où l'on conserve la biodiversité et où l'on prenne des mesures pour freiner le changement climatique.

SOMMAIRE

INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE PARC YASUNI

Importance du Parc

LA POPULATION LOCALE

Les Huaorani

Les communautés Kichwa

Les Shuars

Les paysans

LES AUTRES ACTEURS

Les Forces Armées

Les organisations de conservation et de recherche

La station scientifique Yasuní – Université catholique de l'Équateur (Puce)

La station de biodiversité Tupitini – Université San Francisco de Quito (USFQ)

Autres

STATUT LÉGAL DU PARC NATIONAL

EXPLORATION PÉTROLIÈRE DANS LE PARC

Le bloc 15 – Occidental

Le bloc 31 – Petrobras

Les blocs 14 et 17 Encana

Le bloc 16 – Repsol

Le projet ITT – Petroecuador

Les relations communautaires

Relations entre les compagnies pétrolières et la population locale

Petrobras – Bloc 31

Le bloc 15 – Occidental

Encana bloc 14

Les actions menées à bien par les organisations indigènes

Les actions menées à bien par les organisations non gouvernementales

La campagne Amazonie pour la Vie

La campagne Yasuní pour toujours

POUR UN YASUNÍ SANS PÉTROLE

UN APPEL ÉCO-LOGIQUE POUR LA CONSERVATION, LE CLIMAT ET LES

DROITS. PROPOSITION POUR LA RÉSERVE DE LA BIOSPHÈRE YASUNÍ

Cadre institutionnel international

Les bénéficiaires

Les actions à réaliser

Les propositions de la société civile

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE 1

ENTREPRISES PÉTROLIÈRES QUI OPÈRENT DANS LA RÉSERVE DE LA BIOSPHÈRE YASUNÍ (PARC NATIONAL ET RÉSERVE DE L'ETHNIE HUAORANI)

ANNEXE 2

LETTRE DU PEUPLE HUAORANI AU GOUVERNEMENT DE ALFREDO PALACIO, AU PEUPLE ÉQUATORIEN ET AU MONDE, CONTRE PETROBRAS DANS LE BLOC 31

ANNEXE 3

CARTE DU PARC NATIONAL YASUNÍ

INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE PARC YASUNÍ

Importance du parc

Le parc national Yasuní est le parc national le plus grand et le plus important de l'Amazonie équatorienne. Il se situe dans les provinces de Orellana et Pastaza en Équateur.

Il se trouve dans ce que l'on appelle le Refuge du Pleistocène Napo.

Les refuges du Pleistocène se sont formés au cours des changements climatiques drastiques qui eurent lieu au Cuaternaire.

Les Refuges du Pléistocène se formèrent durant les changements climatiques drastiques qui sont survenus au cours de l'époque Cuaternaire. Cette période connût une alternance de climats secs et humides au cours desquels la forêt amazonienne poussait ou disparaissait. Durant les périodes sèches, des îlots de végétation se formèrent qui servirent de refuge à des espèces animales et végétales et qui constituèrent des centres de formation pour les nouvelles espèces. Un de ces îlots se trouvait en Amazonie équatorienne, à l'endroit appelé aujourd'hui le Parc national Yasuní.

Le Yasuní protège une grande quantité d'espèces d'arbres, considérée comme la plus diversifiée au monde. Elle s'étend depuis l'occident équatorien et le nord-est du Pérou jusqu'au Brésil. 1 762 espèces d'arbres et d'arbustes ont été décrites pour le Yasuní, plus de 336 d'entre elles n'ont toujours pas été encore identifiées par les scientifiques occidentaux (situation due au changements taxonomiques, nouveaux enregistrements pour l'Équateur et nouvelles espèces pour la science). Le sud du parc, déclaré " zone intangible " n'a été pas bien étudiée, mais 116 autres espèces ont été récoltées dans les zones alentours. On estime qu'il pourrait donc y avoir dans le parc Yasuní environ 2 244 espèces d'arbres et d'arbustes.

Un recensement a été fait dans le Yasuní sur 50 ha et on a trouvé 1 104 espèces d'arbres et d'arbustes. Ce chiffre constitue un record mondial juste après le Parc national Lambir Hills en Malaisie où l'on a trouvé 1 182 espèces sur 52 ha.

Sur seulement une hectare du parc Yasuní on a trouvé 644 espèces d'arbres. Pour relativiser cette information, il faut savoir qu'il y a autant d'espèces d'arbres et d'arbustes sur une hectare du Yasuní que d'arbres originaires locaux en Amérique du nord, c'est à dire environ 680 espèces.

Le parc est également très riche en d'autres types de plantes. On y a enregistré plus de 450 espèces de lianes et 313 espèces de plantes vasculaires épiphytes¹.

¹ Les épiphytes sont des plantes qui poussent de façon indépendantes sur d'autres plantes sans avoir de racines dans le sol. De nombreuses orchidées sont des épiphytes.

En outre le Yasuní a le record mondial pour les terres basses du nombre d'épiphytes par parcelle étudiée. La densité et l'abondance des épiphytes dans le Yasuní dépasse les informations enregistrées pour les forêts andines où l'on pensait qu'il y avait une plus grande quantité de plantes épiphytes. Au moins 10 % des espèces d'épiphytes du Yasuní sont endémiques de la région du Haut Napo – une petite partie de l'ouest amazonien.

Le Yasuní est un de endroits les plus diversifié en oiseaux au monde. On y a enregistré 567 espèces.

Le Yasuní possède 173 espèces de mammifères, 79 espèces de chauves souris. Le Yasuní possède donc près de 40 % de toutes les espèces de mammifères du bassin amazonien. Ce fort pourcentage est notable si l'on considère que les 9 820 kilomètres carrés du parc représentent une miniature face aux 6 683 929 km² du bassin amazonien. Le Yasuní protège, en outre, plus de 90 % des mammifères qui se trouvent en Amazonie équatorienne. Le Yasuní contient près de 46 % de toutes les espèces de mammifères de l'Équateur, ce qui le met au neuvième rang mondial pour ce qui est de la richesse en mammifères.

Le parc possède également 10 espèces de primates, ce qui en fait en un des lieux de plus grande diversité pour les primates au monde. C'est également une des rares forêts où vivent les trois primates les plus grands et les plus chassés : les singes hurleurs, les singes laineux et les singes araignée.

Avec plus de 105 espèces d'amphibiens et 83 espèces de reptiles enregistrées, le parc national Yasuní est la zone qui a la plus grande quantité d'herpéto-faune² de toute l'Amérique du sud. Il faut remarquer que Santa Cecilia, située dans la province de Sucumbios avait le record précédent avec 177 espèces d'herpéto-faune. Cet habitat a été détruit par la construction de la route et de l'oléoduc au bénéfice de la compagnie pétrolière Texaco.

Les poissons constituent également un groupe de vertébrés très diversifié dans le Yasuní. Ses rivières, ses torrents et ses lacs permettent l'existence de 382 espèces de poissons d'eau douce.

Bien que les études sur les insectes soient incomplètes, les scientifiques, grâce à un travail méticuleux, ont trouvé 94 espèces de fourmis et plus de 100 000 espèces d'insectes par hectare.

² L'herpéto-faune comprend les amphibiens et les reptiles.

LA POPULATION LOCALE

Le parc national Yasuní est le foyer de la population indigène Huaorani. Cependant à l'intérieur du parc et de ses zones d'influence, il y a d'autres peuples indigènes ainsi que des colons qui sont arrivés dans la zone surtout attirés par les routes de communication construites par les compagnies pétrolières.

Les Huaorani

Le peuple Huaorani est un peuple de guerriers, comme beaucoup d'autres peuples de l'Amazonie.

Ils sont restés isolés des autres peuples jusqu'à la moitié du XIX^{ème} siècle, quand les incursions des chercheurs de caoutchouc commencèrent dans le bassin amazonien. Le contact avec les Huaorani furent sporadiques, mais ceux-ci étaient craints car ils étaient très aguerris.

Le mot Huaorani veut dire " personne ". Cependant, jusqu'il y a quelques années, la société équatorienne les connaissait en tant que " aucas " qui signifie sauvages, car ils se déplaçaient librement dans la forêt amazonienne, nus, vivant de la chasse et de la cueillette et, de moindre façon, de la pêche.

Leur dieu est Waengongi. Ils disent qu'autrefois aussi " Waengongi vivait ici, sur terre, au milieu des gens. Il nous a appris à faire des choses utiles, à être ensemble, à s'entre-aider, à faire des fêtes. Il n'est pas comme le soleil et la lune, mais aussi bien le soleil que la lune naissent tous les jours et meurent ensuite. Non, Huenhunhi n'est ni le soleil ni la lune. Huenhunni ne vieillira pas. Il ne mourra jamais "³. C'est pour cela que chaque chose qu'ils font est un don de Dieu et est sacrée.

Les Huaorani ont besoin d'un grand territoire, car pour eux vivre et marcher, c'est la même chose. Ce sont les nomades de la forêt. Ils passent un temps dans un endroit où ils sèment des petits champs de manioc, de bananes et ensuite ils migrent ailleurs pour ne pas épuiser les éléments nutritifs des sols amazoniens qui n'en ont pas beaucoup. Avant de partir ils brûlent leurs maisons et les cultures pour que les éléments nutritifs retournent au sol.

" Notre histoire est faite d'exodes perpétuels : aller et venir, partir et revenir. Marcher est notre métier ".

Malheureusement leur territoire traditionnel s'est énormément rétréci, suite à l'incursion des entreprises de bois, de pétrole, des colons et des programmes de conservation.

³ Selon un témoignage recueilli par Lino Tigliani, missionnaire catholique qui vécut 4 ans avec les Huaorani.

Bien qu'ils soient catalogués de " sauvages ", les Huaorani ont un grand respect pour la forêt. Pour eux le monde de la forêt est peuplé d'esprits aussi bons que maléfiques qui habitent dans tous les êtres vivants.

" Ce sont les compagnons de notre vie. Ce sont les empreintes permanentes de la forêt. Dans la forêt, tout a une âme, un esprit, une force. La forêt conserve notre vie. Comment pouvons-nous vivre sans le chant des toucans⁴, les cris perçants des singes, le croassement des grenouilles, le murmure des arbres ? ".

Ils ne tuent les animaux que pour se nourrir. C'est un manque de respect vis à vis des êtres qui peuplent la forêt que de chasser sans besoin. Cependant ce peuple a vu comment, au cours des dernières années, des étrangers sont venus sacager leur forêt pour extraire du pétrole, du bois, de la biodiversité.

Pour eux, les singes, les oiseaux sont leurs ancêtres et tous sont des créatures de Waengongi.

À ce sujet ils disent que " ce que le couhore⁵ touche, devient malade. Ils ignorent que chaque animal de la forêt a une âme. Les couhores n'aiment pas notre terre : ils viennent pour la sacager, pour chasser et pêcher sans notre accord. Ils amènent des oiseaux de fer (hélicoptère) qui, avec leur bruit, terrorisent les animaux. Beaucoup tuent par plaisir. Ils laissent la viande pourrir s'ils sont fatigués de la porter ou de la manger. Ils détruisent de grandes quantités d'arbres pour construire des campements, pour planter du café ou élever du bétail, ce qui n'est pas bon pour la terre " .

Ils nous ont dit que " si vous tuez la terre mère, nous aussi nous mourrons ".

Ils vivent dans une des forêts qui a la biodiversité la plus grande de la planète, et durant des millénaires ils ont su respecter les codes naturels de la forêt.

" Nous sommes un peuple qui a vécu ici depuis le début, nous ne pouvons pas dire depuis quand, depuis le début du monde. Nous avons grandi avec la forêt. Si on coupe un arbre c'est comme si un Huaorani mourrait⁶.

Ce peuple est un des plus libres et indépendant du bassin amazonien, mais ils ont un très fort sens de la communauté. Ils font tout leur travail en commun, et c'est pour ça qu'ils s'identifient aux animaux à fort comportement social, comme les oiseaux et les singes. C'est pour cela qu'ils disent qu'ils sont " libres comme le vent et unis comme les arbres de la forêt "

Ils disent que le jaguar est leur ennemi parce qu'il se déplace seul dans la forêt et attaque de nuit. Les Huaorani réalisent toutes leurs activités de jour.

C'est en outre un peuple extrêmement égalitaire. Ils ignorent le concept de hiérarchie. Comme ce sont de grands marcheurs et qu'ils émigrent

⁴ Oiseau d'Amazonie.

⁵ Ceux qui ne font pas partie de leur culture.

⁶ Déclaration de Moi Enomenga, quand la compagnie pétrolière Maxus pensait construire une route sur leur territoire.

constamment, ils n'ont pas le sens de l'accumulation. Quand ils partent d'un endroit, ils emportent juste de quoi s'aider à survivre jusqu'à ce qu'ils s'établissent ailleurs. C'est ça qui les rend si indépendants.

L'histoire tragique de Huaorani commence avec l'installation de l'Institut linguistique d'été (ILV), groupe religieux originaire des États-Unis qui apprend les langues indigènes, traduit la bible et évangélise les peuples indigènes pour favoriser les entreprises nord-américaines.

À partir de la seconde décennie du XX^{ème} siècle, l'ILV travailla en Équateur pour favoriser l'entreprise pétrolière Texaco.

Étant donné la réputation de féroces guerriers de ce peuple, il était nécessaire de nettoyer le secteur avant de commencer le travail d'exploration pour que les pétroliers puissent travailler en paix.

L'ILV créa alors un " protectorat " dont l'intention était de rassembler tout le peuple Huaorani dans un espace très réduit et de les contrôler. Ce processus pris quelques années, entre 1958 et 1971. Dans ce protectorat, connu sous le nom de Tiheno, furent rassemblés des peuples traditionnellement ennemis, ce qui déboucha sur de nombreux conflits.

Le choc culturel fut très fort. De personnes qui n'avaient pratiquement jamais eu de contact avec le monde extérieur, ils sont passés à une dépendance totale des missionnaires, ce qui eut de fortes répercussions sur leur futur. Les changements culturels furent très forts. Les missionnaires leur disaient que c'était un péché de boire leurs boissons traditionnelles et de maintenir leurs tabous sur la chasse qui s'appuyaient sur des principes écologiques, comme respecter l'époque des accouplements ou de l'élevage. Ils leur disaient que toutes les créatures de Dieu avaient été créées au bénéfice de l'homme (Martínez, 1993).

Des témoignages de l'époque révèlent le type d'opération mises en place pour rassembler les gens de ce peuple.

C'est ainsi qu'ils racontent qu'en 1969 l'entreprise pétrolière Texaco, au cours de ses opérations dans la forêt, rencontra un groupe Huaorani, les Baihuia⁷, et les États-Unis toute la technologie connue, appuyée par la capacité de manoeuvre des hélicoptères pétroliers, les poussa vers le " protectorat ". Le groupe résista quelques mois, brûla ses maisons, refusa d'écouter la " voix qui venait du ciel " (voix qui venait des hauts parleurs branchés sur les hélicoptères), abandonnèrent leurs cultures et se réfugièrent dans la forêt ; rien n'y fit. Finalement ils furent obligés à aller à Tihueno. On dit que ce sont des militaires qui les ont obligés à s'y rendre (*Cabodevilla, 2004*).

La résidence surveillée des Huaorani dans le territoire de la mission de Tihueno n'a pas seulement facilité la pénétration des compagnies pétrolières autrefois inaccessibles suite à la réputation de férocité des Huaorani, cela a également

⁷ Nom du clan qui porte le nom de son leader Bai.

permis de coloniser d'autres peuples sur ce qui était autrefois le territoire de Huaorani.

La colonisation se fit de façon parallèle à l'ouverture des routes de communication pétrolières, comme la route Aucas⁸ ouverte par l'entreprise Texaco et où se réalisa l'exploitation de plusieurs champs pétroliers. Le long de la voie Aucas, plusieurs communautés Huaorani furent installées. Quand les travailleurs pétroliers commencèrent à travailler dans cette zone, il y eut des incursions sporadiques de Huaorani qui essayaient de retourner chez eux et faire partir les intrus. Les Huaorani étaient la terreur des pétroliers.

Au cours des années 1980 les missionnaires se rendirent compte que le protectorat était invivable et permirent à quelques groupes de rejoindre leur territoire traditionnel. Ils avaient perdu en grande partie leur tradition de chasseurs-cueilleurs et de dépendants des missions évangéliques, ils deviennent dépendants des compagnies pétrolières.

Il y eut quelques clans qui ne se sont jamais laissés approcher par les missionnaires de l'ILV et qui sont toujours restés à distance, souverains et combattifs. C'est un groupe de gens qui a choisi l'isolement volontaire mais dont la survie est en danger car ils sont en trop petit nombre, vulnérables et toujours exposés aux opérations pétrolières.

Aujourd'hui le territoire Huaorani est complètement lotissé en faveur des compagnies pétrolières. Ils ont dû apprendre à cohabiter avec elles, ce qui veut dire que leur territoire s'est rempli de routes, d'oléoducs, de raffineries, d'usines de transformation et de campements. Le paysage de ce qui fut une forêt impénétrable est marqué aujourd'hui par des tours de perforation, des hélicoptères, des puits, etc.

La présence des entreprises pétrolières sur leur territoire a eu un impact très fort sur leur culture et a profané les territoires sacrés, entraînant des changements culturels sévères. Les compagnies pétrolières les ont rendus dépendants de l'alimentation et des médicaments qu'elles leur fournissent, produisant de profonds changements dans leurs habitudes alimentaires.

L'incursion des travailleurs pétroliers en territoire Huaorani a entraîné en outre l'introduction de maladies graves comme l'hépatite B, la dénutrition et des impacts culturels graves.

À l'intérieur du parc national Yasuní, on trouve les communautés de Guiyero, Ahuemuro, Kawimeno (Garzococha), Baumeno, Peneno et Tobataro.

Communautés qui se trouvent à l'intérieur de la réserve ethnique Huaorani : Dicaro, Ñonaeno, Armadilo, Bataboro, Caruhue, Tagaeri, Quehueire-Ono, Nenquipari, Cacataro, sans compter quelques Huaorani dispersés le long de la route Maxus⁹.

⁸ Le nom de la route, " route Aucas ", nous révèle qu'elle a été construite sur ce qui était autrefois le territoire Huaorani.

⁹ Selon Villaverde *et al.*, 2005.

Les communautés Kichwa

Les indigènes Kichwa constituent le groupe le plus nombreux de la zone d'influence du PNY.

Il y a des communautés kichwa installées sur la rive sud du fleuve Napo : Llanchama, Alta Florencia, Puerto Quinche, San Vicente, Puerto Miranda, Sinchi Chicta, Chiro Isla, Samona Yuturi, El Edén, San Roque, Sani Isla, Centro Añangu, Bello Horizonte, Nueva Providencia, Indillama, Pompeya.

Communautés installées le long de la route Aucas : Rumipamba, Mandaripanga, Río Tiputini, et San Juan del Tiputini. Dans la partie nord-occidentale de la réserve ethnique Huaorani il y a deux communautés : Jumando et San José Tanguila.

Dans la zone de la rivière Curaray, il y a Pavacachi et Lorocachi.

Chacune de ces communautés possède de vastes territoires qui leur permettra d'assurer le futur des nouvelles générations (Huasha Causansa Allpa). Au total les communautés Kichwa occupent 340 953 ha pour une population de 6 058 personnes¹⁰.

Les communautés de Divino, Centro Manduro, San Luis de Armenia et Patasyacu ont voulu occuper un territoire en s'introduisant par la rivière Tipitini, dans la partie nord-occidentale du parc, ce qui est source de conflits avec plusieurs communautés.

Les pratiques culturelles de ces communautés varient. Celles qui sont installées le long du fleuve Napo et de la rivière Curaray ont plus maintenu leurs traditions que celles qui sont le long de la route Aucas et qui sont donc plus en contact avec le monde extérieur, et qui ont moins de ressources naturelles (par exemple, animaux pour la chasse et la pêche). Près des villages ou des garnisons militaires, un certain nombre de têtes de bétail leur sont réservées pour leur fournir de la viande.

On trouve encore des parcelles de culture près des maisons pour les produits de subsistance et les plantes médicinales, et même certaines cultures pour la vente comme le café, le maïs et le riz.

Les communautés qui se trouvent totalement à l'intérieur du PNY n'ont pas de titre de propriété ; elles signent seulement des accords d'" utilisation et de gestion " avec le Ministère de l'Environnement.

Les Shuars

Le traçage de la route par les compagnies pétrolières entraîna l'arrivée de populations Shuars à la zone d'influence du parc national Yasuní, qui se sont surtout installées le long de la route Aucas et ont créées des centres Shuar (forme d'organisation de ces populations).

¹⁰ Selon l'information de FCUNAE, recueillie par Villaverde et al., 2005

Ils ont commencé à s'installer dans cette zone au début des années 1970 et une nouvelle vague d'arrivée s'est produite dans les années 1990. La majorité des communautés n'ont pas de titre de propriété.

Les Shuars conservent leurs traditions d'agriculture, de chasse et de pêche. Ils gardent leur organisation en familles nucléaires, éloignées d'environ 300 m des familles élargies où ils établissent leurs cultures. Cependant nombre de leurs pratiques sont semblables à celles des paysans qui se trouvent le long de la route Aucas.

Les centres Shuars installés dans la zone sont : Atahualpa, San Vicente, Tsakimp, Tiguano, Tiwiran, Saarentsa, Sasaim, San Antonio, Nantip, San Francisco, Jura, San Carlos Kunkuk, Peas, Iniyua. Ils représentent environ 1 000 personnes¹¹.

Les paysans

L'arrivée de paysans colons fut le résultat de la construction des routes destinées à l'industrie pétrolière, particulièrement la route Aucas. La colonisation en Amazonie fut, en 1970, une politique d'État. Chaque colon recevait 50 ha pour les travailler, ce qui impliquait l'abattage de la forêt. La première vague de colonisation déclancha l'ouverture de la frontière agricole, ce qui entraîna l'arrivée d'agents de colonisation illégale comme les trafiquants de terres, les colons professionnels qui vendaient les terres déjà travaillées et les dirigeants professionnels qui organisaient la colonisation. Aujourd'hui il existe des centaines de coopératives de paysans regroupées dans différentes organisations de second ordre.

Les paysans installés là cultivent surtout le café qui représente 70 % des revenus de la famille. Suite à des problèmes sanitaires et techniques le rendement du café a diminué, et ils ont donc commencé à semer du cacao et du riz. Il y a d'autres activités comme l'élevage (en moindre proportion) et l'extraction du bois. L'abattage de la forêt a entraîné un processus dramatique de déboisement tout le long de la route Aucas.

¹¹ Selon Villaverde et al., 2005.

LES AUTRES ACTEURS

Les Forces Armées

Les Forces Armées sont sous les ordres des compagnies pétrolières étant donné qu'elles ont passé des accords selon lesquels les compagnies donnent des facilités à l'Armée et celle-ci travaille pour leur sécurité de premières. Voici quelques exemples de ces contrats.

La présence conjointe à l'intérieur du parc des Forces Armées et des communautés installées crée une situation de gêne pour les communautés locales. C'est ainsi que l'Armée a construit une caserne à peu de distance de la communauté de El Edén, situation qui crée une grande gêne.

Les organisations de conservation et de recherche

Plusieurs organisations de conservation et de recherche en biologie réalisent des activités à l'intérieur du parc sur lesquelles elles ne rendent aucun compte à la société. Ces organisations prennent des décisions sur le destin du parc, à travers le groupe de Conseil technique du Parc (GAT). Par exemple, en ce qui concerne le licence environnementale que le Ministère de l'Environnement octroya à Petrobras pour la phase de construction de l'infrastructure nécessaire au développement et à la production de son secteur, le GAT fit une série de recommandations dont une grande partie vont à l'encontre de la conservation du parc et qui furent acceptées par les parties (Ministère de l'Environnement et Petrobras) comme l'installation du Centre de Fourniture Pétrolière (où se génèrent la plupart de déchets toxiques produits par l'industrie pétrolière à l'intérieur de la zone protégée). Nous fournissons l'information sur ce sujet.

Par ailleurs ces organisations s'occupent de la gestion de la biodiversité du parc national sans aucun contrôle et la biodiversité revêt un caractère stratégique pour la durabilité de l'Équateur.

La Station Scientifique Yasuní – Université Catholique de l'Équateur (PUCE)

Elle se trouve sur la rive droite du cours moyen de la rivière Tiputini, près de la confluence avec le Tivacuno dans le parc national Yasuní/réserve de la biosphère Yasuní et réserve Huaorani, au sud-est du canton Francisco de Orellana (Coca), dans la province de Orellana. Ses coordonnées géographiques sont 76°36' Ouest et 00°38' Sud. La résolution 002 (de l'Inefan) du 25-08-1994, concède au Département de Sciences biologiques de la faculté de Sciences exactes et naturelles de l'Université catholique de l'Équateur (PUCE) la gestion administrative et la direction technico-scientifique de la station qui fut financée par la compagnie Maxus grâce à un accord avec l'Inefan. La station scientifique Yasuní a un accord avec l'Onahe pour réaliser des études ethno-botaniques et d'autres activités à caractère scientifique.

On rentre par le bloc 16, par Pompeya situé sur la rive gauche du fleuve Napo. La péniche qui fait le service sur le fleuve Napo entre Pompeya Nord et le poste de contrôle de Pompeya Sud appartient à la compagnie pétrolière YPF et n'a pas d'horaires fixes. On peut aussi voyager avec le charter de YPF/AEROGAL jusqu'à Coca et à 11 h on prend une embarcation de la compagnie YPF (" Napo Belle ") sur le fleuve Napo jusqu'à Pompeya Sud, où se trouvent les bureaux de l'YPF. Le personnel de la compagnie contrôle les identités et conserve les documents d'identité personnels jusqu'au retour. On utilise les " services fluviaux " d'YPF et les services terrestres de la station scientifique. Nous voulons, à travers ces exemples, montrer le contrôle exercé par la compagnie pétrolière.

La Station de biodiversité Tiputini – Université San Francisco de Quito (USFQ)

La station de biodiversité Tiputini, voisine de la réserve de biosphère Yasuní est située au nord de la rivière Tiputini, affluent du Napo. Elle possède 650 ha et représente un projet développé par l'Université San Francisco de Quito en collaboration avec la Boston University, principalement autour de la recherche, de l'éducation et de la conservation. L'entrée se trouve au bloc 16, à Pompeya. De la même manière, le personnel de YPF contrôle les papiers et les garde jusqu'à la sortie.

Cette organisation appartient au Groupe de Conseil Technique (GAT) du parc national Yasuní et a beaucoup d'influence sur la prise de décisions pour le futur du parc. Ils ne considèrent pas qu'il y ait incompatibilité entre l'exploitation pétrolière et la conservation du Yasuní et se limitent à faire quelques recommandations aux entreprises pour empêcher la colonisation de leur zone d'opération.

Autres

Il y a d'autres acteurs importants comme les entreprises extractrices de bois qui ont été impliquées dans des épisodes violents dans la zone des Huaorani et sur lesquelles il n'y a aucun contrôle, bien qu'elles extraient du bois du parc national.

Il y a également des entreprises touristiques qui sont proches de certaines communautés Huaorani, ainsi que d'autres organisations de conservation et de développement.

STATUT LÉGAL DU PARC NATIONAL

Une grande partie du territoire traditionnel du parc Huaorani fut déclarée aire protégée le 26 juillet 1979, sous le nom de Parc national Yasuní à travers le décret interministériel n° 0322 publié au J.O. 69 du 20 novembre 1979. Son territoire est de 678 000 ha.

Les objectifs de la déclaration furent clairement de conservation, étant donné qu'aucune mention n'est faite des populations locales. La taille définitive du parc est de 679 000 ha.

En avril 1990 les limites du parc sont modifiées, à travers l'accord ministériel du MAG 0191 du 2 avril. L'une des raisons de ce changement de limites fut la reconnaissance du peuple Huaorani sur son territoire.

Le 3 avril fut créée la réserve ethnique Huaorani, d'une superficie de 612 650 ha. À cela fut rajoutée la zone du protectorat de 66 570 ha créée par l'Institut Linguistique d'Été (ILV).

Suite à la création de la réserve ethnique Huaorani, le PNY fut réduit à 544 730 ha

En 1992 l'Accord ministériel 0202 du 16 mai permit l'élargissement du parc à 982 000 ha. Les raisons de cet agrandissement sont dues à la reconnaissance des établissements traditionnels des communautés indigènes Huaorani et à celle d'écosystèmes qui demandent une intégralité écologique.

En réalité on était en train d'exclure des limites du parc la zone qui correspond au bloc pétrolier 16 (à l'époque sous la gestion de la compagnie Conoco), mais on l'élargissait d'un autre côté.

Au moment de la création du parc, on ne tint pas compte des considérations du type ethnique. À l'époque on pensait que la conservation de la nature devait se faire sans la présence de populations.

En 1989 l'ONU déclara la zone comme Réserve de Biosphère qui comprend également le territoire Huaorani.

La Constitution politique de la République de l'Équateur, dans son article 23, numéro 6 stipule que : "Sans préjudice des droits établis dans cette Constitution et dans les instruments internationaux en vigueur, l'État reconnaîtra et garantira aux personnes ce qui suit : 6. Le droit à vivre dans un environnement sain, écologiquement équilibré et libre de pollution".

En outre, la loi forestière en vigueur en Équateur n'autorise pas les activités pétrolières dans les aires protégées, et encore moins dans les parcs nationaux qui sont encore plus protégés en Équateur. Cette loi est en contradiction avec la Loi sur les Hydrocarbures qui l'autorise et qui fut modifiée dans le but de favoriser l'extraction de ressources non renouvelables au détriment de la conservation.

En entrant dans le Réseau Mondial de Réserves de Biosphère, sur demande de l'État équatorien, Yasuní doit se soumettre aux Stratégies de Séville. Celles-ci déterminent pour toute réserve de la biosphère les activités autorisées pour garantir l'équilibre entre l'environnement et les populations locales dans une perspective socio-culturelle et éviter la pollution. Dans les réserves de la biosphère, les activités non renouvelables comme l'activité pétrolière, ne sont pas autorisées.

Par ailleurs, le Principe de Précaution, Art. 91 de la Constitution, oblige l'État à prendre des mesures préventives en cas de doute sur l'impact ou les conséquences environnementales négatives de quelque action ou omission, y compris interdire les autorisations pour la construction d'infrastructure pétrolière. Or, dans le cas de l'exploitation pétrolière, le mal occasionné à l'écosystème est certain et échappe à tous les doutes, et donc les mesures préventives doivent avoir un sens plus fort pour l'État.

La réalisation d'activités d'exploration et d'exploitation pétrolière à l'intérieur du parc national Yasuní est incompatible avec la gestion adéquate et renouvelable d'une réserve de la biosphère, et le fait que l'État équatorien permette les dites activités est une violation claire des accords internationaux assumés par l'État dans le cadre du Réseau Mondial de la Biosphère de l'Unesco.

Le 29 janvier 1999 deux zones sont déclarées intangibles, l'une est la réserve d'animaux Cuyabeno (Décret exécutif 551) et l'autre est la zone sud du parc national Yasuní (Décret exécutif 552). Les deux décrets furent publiés dans le numéro 121 du J.O. du 2 février 1999.

Le texte du Décret exécutif 552 dit :

Art. 1 Sont déclarées comme zones intangibles de conservation, interdites à perpétuité pour tout type d'activité extractive, les terres d'habitation et de développement des peuples Huaorani connus sous le nom de Tagaeri, Taromenani ou d'autres qui sont sans contact, situées vers le sud des terres attribuées à la nation Huaorani en 1990 et du PNY.

Art. 3 La zone intangible déjà indiquée couvre environ 700 000 ha qui se trouvent dans les paroisses Cononaco et Nuevo Rocafuerte, du canton Aguarico (province d'Orellana) et dans la paroisse Curaray, du canton Pastaza (province de Pastaza).

Une partie de la zone intangible se trouve dans le bloc pétrolier 17 (sous la gestion de Encana).

EXPLOITATION PÉTROLIÈRE DANS LE PARC

Shell fut la première compagnie pétrolière à faire de la prospection dans ce qui est aujourd'hui le parc national Yasuní dans les années 1930. Elle trouva des réserves de brut, mais à l'époque la technologie qui aurait permis son transport n'existait pas et elle abandonna donc ses activités exploratoires.

Plus tard, en 1967 Texaco découvrit des quantités rentables de pétrole au nord du territoire Huaorani.

Actuellement on considère que 60 % de la réserve de la biosphère Yasuní est géré en concession par les compagnies pétrolières.

Nous allons voir maintenant en détail les problématiques associées à une de ces zones d'activité pétrolière.

Bloc 15 – Occidental

Seule une partie du bloc affecte directement la partie nord du PNY, mais elle affecte la zone d'influence de celui-ci.

Cette entreprise reçut des stimulants de la part de l'État qui lui remit le champ Edén Yuturi. Parce qu'il est situé à 75 km du champ Shushufindi (de Petroecuador) et qu'il est proche du bloc 15 de la compagnie Occidental, les deux entreprises décidèrent de partager l'exploitation de ce champ. Les réserves estimées sont de 153,9 millions de barils pour une période d'exploitation sur 20 ans, avec une production maximum de 44 500 barils par jour répartis sur 46 puits.

Selon les images satellites, il est probable qu'une route non autorisée ait été construite dans la zone d'influence du parc.

Bloc 31 – Petrobras

Il est presque complètement situé dans la réserve de la biosphère Yasuní, ce qui a des conséquences aussi bien sur le parc national Yasuní que sur la réserve ethnique Huaorani. Sa partie sud est limitrophe de la zone intangible et une partie du bloc sert de territoire de migration aux communautés sans contact Tagaeri et Taromenani.

Le 25 août 2004, date de l'arrivée du président du Brésil, Luis Inacio Lula da Silva, le Ministère de l'Environnement octroya une licence environnementale à la compagnie publique brésilienne Petrobras, pour la phase constructive du projet pour le développement et la production du bloc 31, dans les champs Nenke et Apaika, phase qui devait être assujettie à l'Étude de l'Impact Environnemental (EIA) et au Plan de Gestion Environnemental approuvé. Le EIA fut approuvé malgré les terribles failles qu'il présentait et qui le rendait totalement inacceptable, surtout si l'on pense qu'il allait être mis en place dans une zone à l'équilibre écologique extrêmement fragile.

Plus tard, en mars 2005, une nouvelle licence environnementale fut octroyée à Petrobras, cette fois pour qu'elle puisse abattre plus de 20 000 mètres cubes d'arbres, provenant des forêts vierges de Yasuní pour que l'entreprise puisse tracer ses routes et voies d'accès et construire deux plateformes pétrolières. Dans chacune d'entre elles 12 puits devront être perforés pour extraire le brut des entrailles du Yasuní. Pour détruire cette partie du Yasuní, on fait payer la somme dérisoire de 60 000 dollars.

Le bloc 31 se trouve au coeur du parc national Yasuní.

L'EIA lui-même reconnaît que la route et l'oléoduc que Petrobras prétend construire traversera le forêt passant de collines, des plaines alluviales, 8 cours d'eau, 110 marécages. Ce tracé de route est celui qui rencontre la plus grande biodiversité, aussi bien en flore qu'en faune. Elle contient plusieurs espèces endémiques et en danger.

Blocs 14 et 17 – ENCANA

Environ 65 % du bloc 14 est dans le PNY. Une partie du bloc 17 se trouve dans la zone intangible.

La compagnie française Elf Aquitaine (à travers sa filiale Elf Hydrocarbures Équateur) signa en 1987 un contrat de risque avec l'État équatorien, selon lequel l'État paie les investissements réalisés si les affaires sont rentables. En 1994 on remit grâce à un contrat fortement dénoncé, un champ marginal avec des réserves confirmées (Shiripuno 1) pour augmenter la production de l'entreprise.

L'opération touche les communautés indigènes de Río Tiputini, San José de Río Tiputini, l'Association des centres Shuars et les communautés colons et indigènes de Rodrigo Borja et Rumipamba. Ces communautés ont demandé de nombreuses fois de l'aide pour leurs activités, étant donné que leurs activités journalières ont été modifiées à cause de la présence de la compagnie, et la réponse a toujours été négative.

Pour mener à bien cette opération la compagnie construisit une route de 23,5 km et un tronçon supplémentaire de 3,5 km qui, avec la route construite par Texaco (Route Auca) et celle construite par Maxus au bloc 16 forment un réseau qui fragmente profondément le territoire du parc national Yasuní. Mais ce réseau peut encore être étendu puisqu'il est prévu la construction de nouvelles routes pour unir le champ Pañacocha et le bloc 20 (champs ITT). La route de Elf a une largeur supérieure à celle déclarée dans les études d'impact environnemental (de 5 m) puisqu'elle les dépasse de 3 m à certains endroits sans compter les accotements de 1 m de chaque côté, et jusqu'à 10 m pour le passage de l'oléoduc. La compagnie déclara qu'elle n'allait pas encourager la colonisation, mais par exemple la Précoopérative Rodrigo Borja est passée en moins de 10 ans de 18 à 35 familles sans titre de propriété mais avec des actes de possession remis par l'Ierac (aujourd'hui Inda).

En 1997 la compagnie Elf remit ses installations à l'entreprise Vintage Oil et plus tard à la compagnie canadienne Encana.

Le pétrole produit dans les installations de Encana est un pétrole lourd qui doit être mélangé à du pétrole léger qui vient de la station Auca sud (de Petroecuador), qui sert de diluant. La production contient 40 % de brut de Petroecuador. Les eaux de formation de la compagnie (400-500 barils par jour) sont traitées avec des produits bio-dégradables (par exemple Bio-Stein, Bio-Digest, etc.) et déversées dans la nature dans un marais qui passe par la Station Pingo 2 et se déverse dans la rivière Tiputini. Cela cause journellement des dommages sérieux aux communautés locales ainsi que des écoulements constants de l'oléoduc qui se produisent dans la zone car les infrastructures sont obsolètes et en mauvais état.

À la fin 2003 la compagnie canadienne Encana annonça l'achat des blocs 14 et 17 à la Vintage. Début 2004 commença l'augmentation de la production du bloc, ce qui implique de réaliser une prospection systématique sur 170 000 ha, plus de la moitié à l'intérieur du PNY.

Bloc 16 – Repsol

En janvier 1986 le bloc 16, situé en territoire traditionnel Huaorani et dans le parc national Yasuní est adjugé à différentes compagnies : Conoco Ecuador Ltd., Overseas Petroleum and Investment the Corporation, Diamond Shamrock South America Petroleum B. V et Nomeco Latin America Inc., pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures.

L'Accord ministériel n° 191 du 2 avril 1990, R.O. 408, entraîne la diminution du territoire du parc, excluant la zone du bloc 16 qui devient partie intégrante du territoire Huaorani. C'est pour cette raison que la Corporation de Défense de la Vie présente une requête devant le Tribunal des Garanties Constitutionnelles, étant donné que l'article 107 de la Loi forestière stipule que les aires protégées doivent servir à préserver les facteurs écologiques, esthétiques et culturels et donc la transformation en un territoire indigène (et avec elle l'exploitation pétrolière) n'était ni nécessaire ni satisfaisante.

En 1989, après la phase d'exploration, il fut déterminé que le bloc n'était pas rentable. Cependant Conoco et ensuite Maxus, resta en tant que gestionnaire et membre majoritaire du bloc 16. La compagnie Maxus assumait en 1991 l'opération commencée par Conoco pour ce bloc.

Le bloc 16 n'a pas produit de bénéfices pour le pays et, ce qui est pire, a généré une série de conflits socio-environnementaux difficilement arrangeables.

Pour mener à bien les études sismiques on a déboisé près de 1 317 ha pour la construction d'héliports et la compagnie française CGC ouvrit 2 634 km de lignes sismiques. Au cours des opérations la direction des Hydrocarbures mit plusieurs fois des amendes à la CGC (sous adjudicataire de CONOCO) parce qu'elle drainait l'eau des piscines de résidus de perforation et de déchets. Les résidus de perforation furent utilisés comme matériel de construction de la route

qui traverse le territoire Huaorani et le PNY, ainsi que pour faire les talus et les plateformes. Les fluides ont été déversés dans les rivières et les marais du parc avec seulement un minimum de traitement bien que l'on prétendit qu'on allait en réinjecter 54 %. Il faut savoir que Maxus mit en place la perforation directionnelle " en forme de grappe ", ce qui rend superflue la présence physique pour chaque puits, mais génère beaucoup plus de déchets de perforation. Plusieurs piscines de 10 000 m chacune furent construites.

Dans la partie nord la compagnie sous-adjudicataire a construit la route Maxus, longue de 180 km. Cette entreprise brésilienne a une très mauvaise réputation sur le plan environnemental pour tout ce qui est construction de routes en forêt tropicale. Elle fut sanctionnée et empêchée de signer des contrats avec l'État brésilien pour cause de corruption de fonctionnaires. Cette entreprise fut à l'origine de l'apparition d'une épidémie de choléra parmi les travailleurs de la zone indigène de Pompeya, suite aux mauvaises conditions d'hygiène alimentaire, même si l'entreprise refusa toujours de reconnaître les faits. On dit que la route fut faite suite à une étude environnementale rigoureuse. Cependant on calcule qu'elle traverse 540 marais qui furent asséchés ce qui porte en outre préjudice à des zones humides, qu'il fut nécessaire de déplacer 45 millions de m³ d'argiles rouges qui furent déposées ouvertement sur les marais. On replanta sur les talus des espèces d'herbe asiatiques et africaines (*Bracharia decumbes* et *Desmodium sp.*) excellents pour le bétail et considérés comme extrêmement agressifs pour la végétation naturelle car ils sont en compétition avec elle et empêchent la régénération naturelle de la forêt. Dans certains cas – comme on l'a déjà dit – on a utilisé les résidus de perforation avec des substances hautement toxiques et récalcitrantes qui furent également utilisées comme matériel de construction pour la route. Sur les premiers 5 km de la route de Maxus 6 sites archéologiques ont été trouvés. Durant la construction on a détruits entre 30 et 40 saloirs pour l'alimentation et la reproduction des espèces qui ont une grande valeur symbolique pour les peuples indigènes.

Aujourd'hui, sur la route Maxus plusieurs communautés Huaorani et Kichwa se sont installées. Les Huaorani dépendent de la compagnie pour couvrir leurs besoins les plus importants, y compris l'alimentation, le médecine, ce qui a entraîné des modifications dans leurs habitudes alimentaires et l'introduction de nouvelles maladies liées à l'activité pétrolière.

La compagnie Repsol a à sa charge la gestion du parc national. Sous prétexte d'empêcher la colonisation elle empêche que les organisations de la société civile contrôlent et guident leurs actions de façon indépendante, mais elle permet les activités illégales comme l'abattage des arbres. Ceci constitue une violation très claire de la souveraineté nationale.

L'entrée au parc national est totalement contrôlée par la compagnie qui ne reconnaît pas les permis donnés par le Ministère de l'Environnement, par le Bureau du parc national, par le Ministère de la Défense ni par les communautés Huaorani installées sur la route construite par la compagnie.

Malgré le contrôle de Repsol YPF, on a constaté de graves problèmes d'abattage illégal d'arbres, y compris dans la zone intangible (déclarée comme telle par le Décret Exécutif n° 522 du 29 janvier 1999). Il n'y a aucun contrôle sur l'extraction et la circulation du bois, malgré les contrôles militaires et celui exercé par les compagnies pétrolières sur toute personne qui rentre dans le parc. Repsol YPF a déclaré que cette responsabilité était du ressort du Ministère de l'Environnement.

Le brut de ce bloc a 16 degrés API, avec un contenu en eau de formation qui atteint 90 %. Ce brut a une très forte teneur en soufre, hautement corrosif, et l'on s'attend donc à ce que la vie des installations pétrolières soit très courte et que les problèmes environnementaux pour écoulements ou tout autre type d'accidents soient très fréquents à court terme. Plusieurs écoulements de pétrole brut se sont produits aussi bien depuis l'oléoduc que depuis les puits, un incendie des installations et plusieurs écoulements de produits chimiques au cours de leur transport sur le fleuve Napo. Par exemple, au cours de l'année 1994, trois embarcations qui transportaient du matériel et des produits chimiques de perforation ont coulé sur le fleuve Napo et la rivière Tiputini et ont perdu leur chargement.

Le projet ITT –Petroecuador

Petroecuador a le projet pétrolier le plus grand, avec des réserves sûres pour plus de 80 MMB de brut dans les champs Ishpingo-Tambocha-Tiputini situés dans le PNY.

Ces champs furent découverts par la compagnie nationale Petroecuador. Le gouvernement de Lucio Gutiérrez engagea une entreprise française pour redécouvrir le champ, ce qui permit que ce champ ne soit plus de la propriété de Petroecuador, mais puisse être remis à l'entreprise privée.

Jusqu'à présent deux puits ont été construits dans le Yasuní . Ishpingo 1 et Ishpingo 2.

En plus des puits le projet prévoit des stations de production, 35 km de lignes de production de divers types depuis les plateformes jusqu'à la station centrale à Tiputini, 35 km de ligne de réinjection d'eau de formation jusqu'aux 17 puits du côté ouest du champ, un oléoduc entre Tiputini et Shushufindi, une génératrice électrique de 42 MW à la station centrale de Tiputini.

Le projet est également de raffiner le brut dans ce bloc dans le parc national Yasuní lui-même car il est très lourd.

Ce bloc sera autorisé au cours de la deuxième série d'appels d'offres pétroliers. De la sorte, une nouvelle menace s'approche du Yasuní dans l'unique but de favoriser le pouvoir pétrolier transnational.

RISQUES DES ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES

Dans les forêts tropicales primitives du Yasuní, les compagnies pétrolières ont tracé des sentiers pour faire de la prospection sismique. Pour apporter tout ce dont les compagnies ont besoin, des centaines d'héliports ont été construits au milieu de la forêt.

Ensuite, furent construits les plateformes de perforation, les campements, les puits, les routes, les héliports, l'oléoduc et d'autres infrastructures pétrolières. Au cours d'une récente opération, près d'une communauté Huaorani, près de 2 500 arbres ont été abattus pour installer l'infrastructure pétrolière.

Le bruit est constant, à cause des perceuses, du mouvement des hélicoptères et des véhicules et à cause de tout ce qui touche au fonctionnement de l'infrastructure pétrolière. Il est difficile de croire que cet endroit fut le foyer du peuple Huaorani où le silence est une condition indispensable pour chasser.

Ce qui est paradoxal c'est que les travailleurs pétroliers aiment chasser. L'impact peut être très grand aux époques où l'on a besoin d'un plus grand nombre de main d'oeuvre. Ils chassent non seulement pour manger, mais aussi pour trafiquer avec les espèces sauvages, certaines d'entre elles en voie de disparition.

Un des principaux problèmes lié aux activités pétrolières est la pollution. Les forêts du Yasuní sont inondées plusieurs mois par an. Si un écoulement se produit la pollution peut arriver jusqu'à ces forêts inondées, d'où elles arrivent jusqu'aux marais et aux rivières. La rivière Tiputini qui est sous l'influence des pétroliers possède le record mondial en quantité de poissons pour un bassin hydrographique de cette taille. Les populations locales amazoniennes dépendent de l'eau des rivières pour couvrir leurs besoins, comme la pêche, la cuisine et l'hygiène.

La pollution vient de l'accumulation de déchets produits par les travailleurs pétroliers. Il y a souvent des dégouttements routiniers de brut qui sont source de pollutions constantes. Il ya aussi des accidents, qui bien que peu fréquents, ont des conséquences très graves.

Quand le brut atteint l'eau, les composants les plus lourds ont tendance à s'enfoncer dans les sédiments ce qui constitue une source constante de pollution de l'eau, affectant les organismes qui habitent au fond des rivières et des lacs.

Quelques éléments contaminants associés au brut provoquent des altérations dans les communautés de poissons, augmentent les populations d'espèces les plus résistantes et font disparaître ou diminuent les populations d'espèces les moins résistantes. Beaucoup de personnes issues de la zone se plaignent que la pêche n'est plus la même qu'autrefois, ou que les poissons sont anormaux. En outre, on note des cas d'empoisonnement chronique des villageois qui s'approvisionnent en eau dans ces rivières ou y pêchent.

En même temps que le brut, on extrait du gaz qui brûle. Dans les zones proches des stations où l'on brûle le gaz, il y a des pluies acides à forte teneur en hydrocarbures extrêmement cancérigènes.

Pour cela les populations qui vivent aux alentours des installations pétrolières font face à des situations de santé critiques. Une étude faite sur des villageois qui vivent à 500 m des installations pétrolières ailleurs en Amazonie équatorienne montra que sur 1 520 familles enquêtées, 1 252 avaient soufferts de maladies liées à la pollution pétrolière.

Les contacts communautaires

Si à l'époque de la Texaco on a soumis les Huaorani en les déplaçant de leurs territoires ancestraux ou en faisant usage de la violence, les compagnies pétrolières qui opèrent sur le territoire Huaorani et le parc national Yasuní utilise des méthodes plus modernes et peut-être plus efficaces : les contacts communautaires.

Ce sont généralement des ethnologues spécialisés sur le groupe ethnique que l'on souhaite soumettre, dans ce cas, le peuple Huaorani.

Étant donné l'absence de l'État en Amazonie, ce sont les compagnies pétrolières qui sont chargées de fournir les services de base aux communautés indigènes. Les contacts communautaires sont donc chargés de négocier avec les communautés l'installation de la compagnie pétrolière, en échange de toits en tôle ondulée, de riz, de sucre, de bonbons, de ballons, de sifflets ou d'autres biens. Quand les communautés se rendent compte qu'on les a trompées parce que les objets qu'on leur a donné se sont épuisés et qu'elles doivent vivre avec la pollution, les contacts communautaires interviennent à nouveau en offrant plus de biens.

Un film sur les Huaorani raconte comment un contact de ce type obtint que l'organisation Huaorani signe un accord avec Maxus pour 20 ans. La compagnie se charge de remettre une somme en argent en échange de la liberté de les laisser travailler. À la fin du film on voit comment une femme qui représentait le président des États-Unis de l'époque et qui avait été invitée à assister à la signature de l'accord, prend ses boucles d'oreille en or et les donne à une femme Huaorani. La femme Huaorani prend sa couronne faite de fibres de la forêt et la met sur la tête de la femme nord-américaine. Celle-ci dit en anglais " c'est comme ça que nous gagnons Manhattan, avec des colifichets et des miroirs ".

Le contact communautaire qui orchestra la signature de l'accord fut le conseiller de toutes les futures compagnies pétrolières qui sont arrivées en Amazonie équatorienne, particulièrement en territoire Huaorani.

A cause de cela l'organisation du peuple Huaorani maintient des accords similaires avec plusieurs compagnies. L'organisation reçoit de l'argent des compagnies et un observateur externe dirait que c'est dépensé de façon

irrationnelle. Il faut dire que ce peuple n'a jamais vécu en économie de marché. C'est un peuple de cueilleurs. Pour eux l'argent que leur donnent les compagnies pétrolières est seulement un élément de plus tiré de la forêt, mais aux impacts culturels très graves.

Une partie de la stratégie des contacts communautaires consiste à ce que les leaders des organisations ne soient pas les leaders traditionnels, ceux qui ont été traditionnellement chargés de préserver l'équilibre du groupe, mais plutôt des jeunes qui ont eu accès à une quelconque forme d'éducation formelle, qui parlent espagnol et qui, par leur jeunesse, sont plus vulnérables aux tentations provoquées par l'industrie pétrolière. On n'écoute pas les anciens et les sages, bouleversant leur culture.

RELATIONS ENTRE LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES ET LA POPULATION LOCALE

Pour le moment il y a trois projets pétroliers en route dans le parc Yasuní, qui ont divers types de relations conflictives avec la population locale.

Petrobras – Bloc 31

La compagnie nationale brésilienne de pétrole Petrobras a commencé la construction d'une route de 54 km au coeur de la réserve de la biosphère et du parc national. Cette route passe au milieu de la communauté Kichwa de Chiru Isla avant de rentrer dans le territoire Huaorani, à la frontière nord du parc. La route continuera ensuite pendant 20 km dans le territoire Huaorani où elle se connectera avec deux plateformes de perforation et un centre de fourniture pétrolière, tout cela à l'intérieur du territoire Huaorani.

Cette route sera la plus grande voie d'accès au territoire Huaorani, après la route Maxus. Étant donné que les communautés Huaorani vivent relativement isolées, cette route modifiera beaucoup de choses dans la vie quotidienne des Huaorani, comme ça s'est déjà passé pour la route Maxus.

Il y a des communautés Kichwa qui vivent dans la zone d'amortissement de la réserve sur les berges du fleuve Napo. En plus de la construction de la route qui coupe la communauté de Chiru Isla, Petrobras pense également construire un oléoduc qui traversera la forêt primaire qui dépend des communautés de Chiru Isla, Samona Yuturi et El Edén.

Petrobras a dit qu'elle va payer \$ 20 000 à Chiru Isla et \$ 10 000 à Samona Yuturi pour travailler sur leurs terres sans permis. Des rapports récents révèlent que Chiru Isla et Samona Yuturi pourraient être en train de négocier avec Petrobras les termes d'accords qui permettraient le passage de la route et de l'oléoduc sur leurs terres.

Des rapports faits par plus d'un membre de la communauté de Chiru Isla indiquent que chaque maison a reçu de Petrobras de la lumière (grâce à un groupe électrogène) et de l'eau potable.

Petrobras a promis apparemment la mise en place d'un projet de d'éco-tourisme à Chiru Isla, une promesse douteuse vue la faible probabilité que les touristes veuillent visiter une aire industrielle pétrolière.

En ce qui concerne les Huaorani, la situation se complique sérieusement. En mars 2004, la Onahe (Organisation de la Nation Huaorani de l'Amazonie Équatorienne) signa un accord pour 5 ans d'un montant de \$ 339 000 avec Petrobras pour que la Onahe permette la réalisation d'activités sur son territoire. Cependant en septembre 2004 la situation changea de façon radicale dans la mesure où il y eut des élections dans la Onahe et les 400 délégués des Huaorani qui représentent 38 communautés refusèrent le pétrole. Le nouveau leader dénonça l'accord avec Petrobras signé par l'ancien leader et accusant l'ex président de signer un traité secret sans l'appui des communautés

Huaorani. Les nouveaux dirigeants refusèrent immédiatement les nouveaux projets pétroliers sur le territoire Huaorani et ont cherché des mécanismes légaux pour palier le vide créé par l'accord passé entre Petrobras et les anciens dirigeants. Cependant la position des nouveaux dirigeants n'est pas claire sur ce qu'ils vont faire quand Petrobras commencera la construction de routes sur son territoire ancestral.

Ce qui est encore plus compliqué, c'est de savoir que la communauté Huaorani de Kawimeno ne s'oppose pas au projet de Petrobras. Kawimeno est la seule communauté qui serait directement affectée par le projet.

Bloc 15 – Occidental

On a découvert récemment qu'Occidental (Oxy) a construit une route clandestine à travers les forêts vierges de la communauté Kichwa de El Edén, dans une zone critique d'amortissement de la réserve de la biosphère de Yasuní.

En particulier, Oxy, dans son rapport sur la santé, l'environnement et la sécurité de 2003 ment au sujet de l'existence de cette route. Dans son rapport Oxy mentionne ce projet, connu comme celui de Edén-Yuturi, comme un exemple brillant de développement durable. Ils disent que la décision clé pour éviter la colonisation fut d'éviter la construction d'une route.

Cependant, les images satellites révèlent que depuis août 2000 Oxy a construit un réseau de chemins qui s'étendent jusqu'au plus profond des forêts primaires de la communauté de El Edén. Il semble que cette route ait maintenant 20 à 30 km de long et desserve 7 plateformes de perforation et un important centre de traitement pétrolier, tout cela à l'intérieur du territoire de la communauté de El Edén. La dernière plateforme est située à moins de 5 km de la frontière du parc et 3 des plateformes et leurs routes respectives se situent à l'intérieur de la zone officielle d'amortissement de la réserve de la biosphère.

En 4 ans à peine, Oxy a transformé la forêt vierge de la communauté de El Edén en un champ d'opération industrielle de grande envergure. En 2001 Oxy et la communauté de El Edén ont signé un accord sur 20 ans. Bien que les termes de l'accord ne soient pas clairs, il semble qu'en échange du droit d'utiliser la terre des communautés pour l'exploitation pétrolière Oxy ait construit une maison communautaire, une école, un centre de santé et ait donné à chaque famille \$ 100 (un rapport signale qu'Oxy a payé la somme de \$ 20 000 à la communauté de El Edén qui sont allés pour la plupart aux dirigeants de la communauté).

En outre, dans un article récemment publié dans le journal El Comercio¹² de Quito, le président de la communauté de El Edén exprimait sa colère au sujet de la Oxy pour les dommages causés à l'environnement dans sa communauté parce qu'il jettent les eaux de formations de leurs puits sans aucun traitement dans les rivières. Le président signalait également que la communauté a

¹² Publié le 28 septembre 2004.

présenté une dénonciation au Ministère de l'Énergie et des Mines pour les dommages causés à l'environnement à cause d'un écoulement de pétrole qui eu lieu à 7 kilomètres de la maison communale.

Encana – Bloc 14

La compagnie pétrolière canadienne Encana a commencé une campagne de prospection sismique massive sur les terres de plusieurs communautés Kichwa, situées dans la zone septentrionale d'amortissement de la réserve. Mais trois de ces communautés (Sani Isla, Añangu et San Roque) envoyèrent une lettre officielle le 29 juillet 2004 au Ministère de l'Environnement pour s'opposer aux futures activités pétrolières sur leurs terres. La lettre dit " nous ne sommes pas d'accord, nous n'allons pas permettre que les compagnies pétrolières viennent réaliser leurs activités pétrolières parce que les dommages sont irréversibles " et cela aura lieu " dans le centre de notre terre ". La lettre est signée par les présidents des communautés de Sani Isla et San Roque.

Ces trois communautés sont les propriétaires légaux d'environ 63 000 hectares, la majorité d'entre elles dans la forêt humide tropicale primaire, dans la zone d'amortissement de la réserve de la biosphère. Cette terre est située au bloc 15 d'Oxy et au bloc 14 d'Encana.

Il est important de remarquer que deux de ces communautés, Sani Isla et Añangu réalisent des projets réussis d'éco-tourisme. De cela dépend que leur forêt primaire reste intacte et saine.

RESISTANCE

De nombreuses formes de résistance se sont mises en place autour de la problématique de l'exploitation pétrolière dans le parc national Yasuní. Elles ont été menées par des organisations indigènes et des organisations non-gouvernementales, aussi bien sur le plan national qu'international.

Actions menées par les organisations indigènes

Une des premières initiatives concernant la défense de l'assaut des entreprises pétrolières contre le peuple Huaorani fut menée par la CONFENIAE avec le soutien du Sierra Club Defense Fund qui interjeta un appel devant la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme de l'Organisation des États Américains accusant le gouvernement équatorien et les entreprises pétrolières de porter atteinte contre les droits de l'homme du peuple Huaorani en autorisant la réalisation de l'exploitation pétrolière sur leur territoire. Ce processus qui aboutit eut une grande résonance internationale et nationale.

Les recommandations de la Cour, datées du 24 avril 1997, furent les suivantes :
“ La commission recommande que les fonctionnaires publics, en particulier ceux qui sont en rapport avec l'administration de justice et les organismes qui font respecter la loi, reçoivent la formation adéquate pour respecter les droits des indigènes et la supervision nécessaire pour garantir que les services publics fonctionnent sans discrimination.

La commission recommande que l'État prenne les mesures nécessaires pour assurer que, non seulement ses agents s'abstiennent de toute conduite violatoires, et qu'au contraire des mesures raisonnables soient prises pour éviter la discrimination dans le secteur privé pour garantir, quand cela se produit, que cela soit considéré comme une violation des droits de l'homme, sujette aux sanctions appropriées.

La disparition de la discrimination exige également que l'État soit attentif à garantir une distribution plus équitative des ressources et des dépenses sociales dans les zones densément peuplées par les indigènes.

Le respect du droit à s'exprimer, de la religion et de la culture indigènes implique de prendre des dispositions spéciales de la part de l'État pour garantir, par exemple, l'accès à l'éducation bilingüe, que les plans d'étude et les matériels reflètent, communiquent et respectent de façon adéquate la culture de la tribu et que des efforts soient réalisés pour former des maîtres dans les communautés indigènes.

Étant donné que la protection des droits des individus et des communautés indigènes touchées par le pétrole et les autres activités de développement entraîne la prise effective de mesures de protection avant que le mal soit fait, la Commission recommande que l'État adopte les mesures nécessaires à travers

l'INDA et les autres agences pour que la présence de colons dans les zones n'empêche pas les indigènes de préserver leur culture traditionnelle.

Cette protection demande, en outre, que l'État adopte les mesures nécessaires pour garantir la participation significative et effective des représentants indigènes dans les processus de prise de décision en ce qui concerne le développement et autres sujets qui les touchent comme individus ainsi que leur survivance culturelle. "Significative", dans ce sens, implique nécessairement que les représentants indigènes aient plein accès à l'information qui leur est nécessaire pour leur participation.

La commission encourage l'État à adopter les mesures nécessaires pour résoudre les réclamations en cours sur le titre, l'utilisation et le contrôle des territoires traditionnellement indigènes, y compris ce qui est nécessaire pour mener à bien tout projet de démarcation en cours. La commission recommande que l'État adopte les mesures qui seront nécessaires pour garantir la vie et l'intégrité physique des Tagaeri, des Taromenane et des Oñamenane qui pourraient survivre dans la forêt, la mise en place d'une forme quelconque de protection légale pour les terres qu'ils habitent, vue que sa survie en tant que peuple est en jeu.

Cependant les conditions du peuple Huaorani se sont dégradées au lieu de s'améliorer.

Quand le bloc 16 était géré par la compagnie Conoco, un groupe d'avocats nord-américains proposa la création de la "Fondation Fleuve Napo" dont le but était de créer un fond de fidéicomis pour restaurer les dommages culturels occasionnés par les activités de la Conoco envers le peuple Huaorani. Étant donné qu'ils ne vont plus pouvoir chasser, ils pourraient vivre des intérêts du fonds de fidéicomis. Ce fonds avait donné de bons résultats aux États-Unis (Fleuve Hudson), où un groupe de pêcheurs avaient vus la rivière polluée et ne pouvaient plus pêcher. Mais le cas présent est différent puisque nous parlons de populations qui ont habité les forêts amazoniennes depuis des millénaires, et des changements culturels aussi fort que l'abandon de la chasse signifierait leur disparition comme peuples.

Conoco abandonne la gestion du bloc 16 et la remet à la compagnie Maxus qui instaure une nouvelle stratégie envers les peuples indigènes et le parc national du Yasuní. Maxus arrive avec un personnel spécialisé pour neutraliser la lutte du peuple Huaorani. La compagnie propose de remettre le campement pétrolier qui serait utilisé durant la construction de la route à une université équatorienne pour le transformer en un centre de recherche scientifique et fuir de la sorte leurs responsabilités sur le plan environnemental dans le parc national Yasuní.

En octobre 1992 le peuple Huaorani organisa une manifestation à Quito pour exiger du gouvernement équatorien et de la compagnie Maxus la non intervention sur son territoire. Maxus pensait construire une route qui traverserait son territoire et le parc national Yasuní. Le leader Huaorani de l'époque dit " Pourquoi voudrions-nous une route si nous n'avons pas de

voitures". La route n'était pas pour eux, évidemment, mais pour la compagnie pétrolière.

Malheureusement le personnel spécialisé de la compagnie soutenu par celui de l'ambassade des États-Unis, réussit à neutraliser la lutte de ce peuple ce qui se termina par la signature d'un accord pour 10 ans en 1993 entre la compagnie Maxus et l'organisation du peuple Huaorani Onahe. L'accord se maintint avec la compagnie YPF et plus tard avec Repsol YPF qui furent les nouvelles gestionnaires du bloc.

L'accord avec Maxus fut le début d'une culture de dépendance envers les compagnies pétrolières et d'autres contrats avec d'autres compagnies. Cependant les bases ne sont pas satisfaites avec les positions prises par les leaders de la Onahe qui sont généralement des jeunes qui ont une certaine éducation formelle.

En 2005, une organisation des femmes Huaorani s'est créée préoccupée essentiellement de l'impact que les compagnies pétrolières ont eu sur leur vie.

En juillet 2005, cette organisation de femmes, appuyée par les bases de l'organisation Onahe réalisa une manifestation à Quito pour demander le départ des compagnies pétrolières de leur territoires (voir ci-joint la déclaration au Président de la République et à la population en général).



Les responsables de la manifestation se sont réunis avec le Ministre de gouvernement et un comité a été nommé

pour suivre la problématique de la présence des compagnies pétrolières sur leur territoire.

En août 2005, les bases de la Onahe se réunissent (plus de 300 représentants) afin d'analyser un certain nombre de problèmes parmi ceux qui frappent le peuple Huaorani, tout particulièrement ceux qui concernent l'exploitation du bois et du pétrole à l'intérieur de leur territoire.

Un représentant de la communauté de Kawimeno située sur ce qui est aujourd'hui le bloc 31, rapporta que sa communauté devrait être encerclée afin d'empêcher les compagnies pétrolières de rentrer sur son territoire.

À la fin de la réunion de nouveaux dirigeants de l'organisation furent nommés. Les nouveaux dirigeants de la Onahe dirent que les anciens vont jouer un rôle très important dans la prise de décisions de l'organisation, surtout en ce qui concerne ces thèmes qui touchent de façon significative leur peuple, comme par exemple celui de la relation avec les compagnies pétrolières.

Actions menées à bien par les organisations non gouvernementales

Il y a plusieurs organisations qui se sont préoccupées pour la situation du parc national Yasuní et qui ont présenté des requêtes devant les tribunaux du pays pour éviter la remise de cette zone protégée aux compagnies transnationales. C'est le cas, par exemple, de la requête présentée en 1990 par Cordavi devant le Tribunal des Garanties Constitutionnelles.

Le cas fut présenté afin d'obtenir l'annulation du contrat entre l'État et la compagnie Conoco au bloc 16, en se basant sur le droit constitutionnel à vivre dans une nature saine. À l'époque il n'était pas possible d'extraire des hydrocarbures dans les zones protégées.

Gain de cause fut obtenu, et justement à cause de cela, l'État pris des mesures pour que la Conoco puisse continuer à opérer dans le bloc 16.

- Les limites du parc national Yasuní furent modifiées
- Un décret inter-ministériel fut dicté qui permettait l'exploitation pétrolière dans les zones protégées.

Campagne Amazonie pour la vie

La campagne Amazonie pour la vie débuta en 1989 pour faire face aux problèmes pétroliers en Amazonie équatorienne.

Une des principales préoccupations de la campagne tournait autour de la présence des compagnies pétrolières dans le parc national Yasuní. En coordination avec des organisations internationales, une forte pression fut exercée pour que la Conoco abandonne le bloc 16, ce qui arriva à la fin 2001. Une nouvelle gestionnaire la remplaça : la compagnie Maxus.

La campagne appuya une mobilisation massive du peuple Huaorani depuis son territoire jusqu'à la ville de Quito, contre la présence de la compagnie pétrolière sur son territoire. Après les changements des limites du PNY et du territoire Huaorani, le bloc 16 était complètement situé dans le territoire Huaorani. Les Huaorani s'opposaient en outre à la construction de la route qui traversait de nord à sud le PBY, mais qui touchait le territoire traditionnel Huaorani.

La campagne Amazonie pour la vie organisa en outre une grande campagne contre les actionnaires de la compagnie Maxus et contre l'entreprise elle-même et organisa une surveillance des premières activités de la compagnie.

Malheureusement la présence des acteurs communautaires affaiblirent l'opposition du peuple Huaorani et les manifestations de protestations devinrent sporadiques, essentiellement chez les personnes âgées. La Onahe finit par signer un traité pour 20 ans ce qui implique que cette organisation reste subordonnée à la compagnie pétrolière.

Campagne Yasuní pour toujours

La campagne Yasuní pour toujours débute en 2004 suite à la remise d'une licence environnementale à la compagnie Petrobras.

La campagne mit sur pied une mission de vérification à l'intérieur du parc composée de délégués des pays d'origine des sièges centraux des entreprises qui opèrent dans le Yasuní (Espagne, Canada et Brésil), ainsi que des délégués des pays où opèrent ces entreprises (Colombie et Équateur). La réunion se tint en juillet-août 2004 et fut suivie d'un rapport sur les observations des délégués.

Un des éléments qui marqua le plus les délégués de la mission c'est qu'ils ne purent rester dans le parc Yasuní sans avoir une autorisation de la compagnie Repsol, bien qu'ils aient la permission des autorités du PNY et des communautés Huaorani installées sur la route Maxus.

Par la suite, en août 2004, quelques organisations (Conaie, Cedhu, Clinique des Droits de l'Homme de la PUCE, INREDH) présentèrent un recours légal devant le Tribunal traitant les affaires administratives et litigieuses contre la licence environnementale à Petrobras pour le bloc 31. Le document dit que :

- ❖ On retire la licence environnementale à Petrobras pour opérer au bloc 31 qui se trouve complètement dans la réserve de la biosphère Yasuní (un fort pourcentage dans le parc national et un autre dans le territoire Huaorani), et en conséquence le Ministère de l'Environnement n'autorise pas l'exploitation pétrolière ni la construction de la route dans le parc national Yasuní.
- ❖ On fasse un auditorat environnemental de toute l'opération pétrolière dans le Yasuní.

Le recours fut refusé aussi bien par le Tribunal traitant les affaires administratives et litigieuses comme par la Cour Constitutionnelle, après que les demandants aient fait appel.

Parallèlement une campagne de lettres adressées aux magistrats de la Cour fut mise en place par les organisations nationales et internationales menées par Oilwatch et appuyée par des organisations comme le Fian, le Réseau de Justice Environnementale du Brésil et d'autres.

Un groupe de scientifiques préoccupés présentent un Amicus pour soutenir la cause. Il s'appuie sur des informations scientifiques et sur l'importance du parc national. D'autres scientifiques d'autres disciplines (sciences sociales, économiques et techniques) envoyèrent leurs avis sur le cas. Le document de soutien à la demande de recours fut élaboré par Action Écologique et par Oilwatch.

La campagne " Yasuní pour toujours " appuie les Huaorani qui résistent aux activités pétrolières sur leur territoire.

Elle a lancé en outre une initiative pour un Yasuní sans pétrole, qui doit être débattue par diverses instances de la société équatorienne.

POUR UN YASUNÍ SANS PÉTROLE

UN APPEL ÉCO-LOGIQUE POUR LA CONSERVATION, LE CLIMAT ET LES DROITS. PROPOSITION POUR LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE YASUNÍ

L'appel éco-logique international propose de regrouper les thèmes de conservation de la biodiversité, du changements climatique et des droits des peuples indigènes dans une stratégie commune pour sauver les aires de plus grande diversité, laissant le carbone retenu dans le sous-sol, soutenus par la Convention du Changement Climatique et d'autres conventions internationales au travers desquelles les gouvernements dans le monde se sont engagés à conserver la biodiversité, à réduire la pauvreté, à respecter les droits de l'homme en général et ceux des peuples indigènes en particulier.

La réserve de la biosphère Yasuní qui comprend le parc national Yasuní et la réserve ethnique Huaorani a une valeur économique incommensurable. C'est un des refuges du Pleistocène qui permirent le repeuplement du bassin amazonien. Il y a de nombreux espaces vides dans notre connaissance scientifique en ce qui concerne les relations écologiques entre les espèces. On ne sait pas combien sont en processus d'extinction suite aux opérations pétrolières, des routes, de l'extraction du bois et, en définitive, sur ce que suppose la fragmentation de ces écosystèmes.

Le territoire indigène de la nationalité Huaorani a été durement touché par la présence des compagnies pétrolières. Ces entreprises s'octroient elles-mêmes des fonctions remplies normalement par l'État et font des dons ou signent des accords sur le développement local, la santé ou l'éducation, sans critères globaux et ne sont pas respectueux de la culture. Ces projets s'utilisent pour " convaincre les communautés de renoncer à leurs droits " sous la promesse de recevoir des " dons ". Mais quand les compagnies ne tiennent pas leurs promesses, comme c'est généralement le cas, celles-ci rendent l'État responsable de n'importe quel problème. Cela entraîne des carences, des conflits et des limites que l'État ne peut résoudre.

En janvier 1999 la zone sud du parc national Yasuní fut déclarée zone intangible afin de protéger les communautés Tagaeri/Taromenane, isolées volontairement. Ces zones sont soumises à pression de façon permanente par les industriels du bois et du pétrole.

L'Équateur, dans un effort pour assurer les droits des peuples indigènes et la conservation de la biodiversité et, en même temps, de contribuer à la réduction des gaz à effets de serre, propose de s'abstenir d'extraire du pétrole du sous-sol de la réserve de la biosphère Yasuní, en échange d'une garantie internationale de revenus pour l'État.

Les ressources d'hydrocarbures de la réserve de la biosphère Yasuní peuvent se calculer en termes de tonnes équivalentes en carbone, et donc, aussi en termes économiques.

Il y a une initiative sur le plan international, prise par diverses fondations et secteurs politiques, de destiner des fonds ou de mettre en place des efforts de

remise de dettes pour ceux qui appuient ce type d'initiatives, car c'est une forme concrète de réduire les gaz à effets de serre, surtout le CO².
Finalement si l'on considère caduques les contrats irréguliers et déjà jugés comme celui de l'Occidental, l'État pourrait compter sur des ressources suffisantes pour appliquer cette mesure sans risque économique.

Cadre institutionnel international

L'accord Cadre de Changement Climatique oblige tout spécialement les pays mentionnés dans l'Annexe 1 à réduire leurs émissions de gaz à effets de serre et recommande aux autres pays membres de le faire également. À cet effet, on est à la recherche de sources énergétiques alternatives.

Au cours de la conférence qui réunit en 1997 les membres de l'Accord cadre sur le Changement climatique, si l'on adopta effectivement le Protocole de Kyoto, il est important de souligner que de nombreux pays importateurs n'ont pas signé l'accord et qu'en outre ils ont proposé des solutions basées sur le marché pour la réduction des gaz à effet de serre, tout spécialement le CO². Les propositions sont basées essentiellement sur le Mécanisme de Développement Propre et l'Implantation d'Ensemble. Ces deux propositions ne garantissent pas les objectifs de conservation, de réduction d'émission de gaz et, au contraire, menacent d'autres droits sur l'accord 169 de la OIT, sur les droits des territoires des populations traditionnelles.

Par ailleurs l'Accord sur la diversité biologique représente l'instrument juridique international le plus important pour la conservation de la biodiversité. C'est justement le premier objectif de l'Accord (Art. 1). L'article 8 de l'Accord porte sur la conservation in-situ de la biodiversité, et le 8j appelle les pays à respecter, préserver et maintenir les connaissances, les innovations et les pratiques qui renferment les formes de vie traditionnelle pertinentes avec la conservation de la biodiversité, y compris celle des populations qui vivent dans des aires protégées.

L'Art. 3 de l'Accord demande aux pays membres de s'assurer que les activités qui se réalisent à l'intérieur de leur juridiction ne portent pas préjudice à l'environnement des autres pays membres.

Les deux accords ratifient le Principe de Précaution comme mécanisme qui permet d'affronter les problèmes environnementaux.

Bénéfices

Sans aucun doute cette initiative entraînera de multiples bénéfices, comme par exemple :

1. Les droits des peuples indigènes et la conservation de la biodiversité sont garantis dans une zone qui est patrimoine de l'humanité
2. on évite que de nouvelles émissions de CO² se répandent dans l'atmosphère, aussi bien à cause du carbone contenu dans les hydrocarbures du sous-sol que pour le carbone emmagasiné dans la forêt qui ne sera pas

abattue par les ouvriers des compagnies pétrolières, ce qui signifie un bien pour toute l'humanité

3. des ressources sont produites, via des dons ou la diminution des pressions pour le paiement de la dette externe de l'Équateur, dont les fonds peuvent être destinés à des dépenses sociales. En outre le gouvernement disposera de nouvelles ressources pour ses comptes nationaux.

4. L'État aura le contrôle sur ces investissements qui seront canalisés par le Ministère de l'Économie, sous le regard de la société.

Les revenus peuvent provenir de dons directs ou de remise de la dette externe par les pays industrialisés, comme compensation pour la non exploitation d'une ressource qui entraînerait l'émission de gaz à effets de serre et la perte de la diversité biologique et culturelle. C'est-à-dire que cela n'implique pas la mercantilisation de la vie, ni un paiement des services environnementaux et n'engendrerait pas de droit de propriété ou d'usage sur les aires du projet.

Cette proposition engendrera un énorme prestige et des ressources économiques pour l'Équateur et donnera un avantage comparatif pour la consolidation et la croissance des activités durables. Elle articule de façon cohérente les objectifs globaux de conservation, de protection des droits économiques, sociaux, culturels, environnementaux et collectifs, diminue la dette externe et apporte des solutions au changement climatique.

Sur le plan international, l'Équateur est connu pour perdre des ressources naturelles sans obtenir de compensation. La banque Mondiale elle-même signale (dans ses calculs "d'épargne vraie") que l'Équateur se décapitalise en exportant des produits qui génèrent d'énormes passifs environnementaux.

Oportunités

1. Le gouvernement actuel a assumé l'engagement avec la société équatorienne de respecter et de faire respecter les droits collectifs et environnementaux. Cette proposition constitue une oportunité pour respecter cet engagement.

2. Si le pétrole est effectivement une source de devises, il s'agit de ressources non renouvelables dont l'extraction et l'exportation ont provoqué de fortes distorsions dans l'économie nationale, décourageant les activités productrices diversifiées et durables.

3. Le Brut du parc national Yasuní est lourd, ce qui suppose un moindre coût sur le marché et des problèmes de pollution plus importants.

4. L'exploitation du pétrole provoque la pollution de l'air, du sol et de l'eau et appauvrit la biodiversité de façon irréversible dans de nombreux cas. Ces impacts et d'autres constituent des passifs environnementaux qui ne sont pas reconnus par les compagnies et qui, en fin de compte, sont assumés par les États, diminuant leurs ressources financières qui pourraient être investies en dépenses sociales. Ces activités contaminent et donc rendent inutilisables d'autres ressources stratégiques comme l'eau et la biodiversité.

5. L'extraction d'hydrocarbures a été justifiée car elle est source de devises pour le paiement de la dette externe, bien qu'elle provoque l'appauvrissement et la destruction de l'environnement. La situation est devenue tellement absurde

que l'État équatorien s'endette pour pouvoir investir dans la gestion et la réparation des dommages sur l'environnement. Ce cercle vicieux d'endettement et d'appauvrissement peut s'arrêter avec cette proposition qui permettrait le paiement de dettes et la remise de ressources pour l'investissement dans le secteur social, en échange de l'abstention d'exploitation des ressources naturelles, situation qui apporte de bénéfices évidents sur le plan local et global.

6. L'Équateur est un pays à très grande diversité. Il a un très fort potentiel touristique, ce qui est directement en contradiction avec l'extraction intensive des ressources naturelles, surtout celles liées aux activités pétrolières. Le pays cherche à diversifier son économie en donnant la préférence aux activités durables.

7. Sur le plan international l'accord cadre de changement climatique oblige les pays de l'Annexe 1 à réduire leurs émissions de gaz à effets de serre et recommande de le faire en général. Pour remplir ces obligations on est en train d'explorer des sources énergétiques alternatives. Par conséquent il n'est pas nécessaire d'élargir l'exploitation des réserves d'hydrocarbures, ni d'exploiter celles qui ont été découvertes ce qui permettrait d'éviter de faire basculer le climat de la planète. Cette proposition se présentait comme une contribution de l'Équateur à la stabilité climatique.

8. Cela renforcera le leadership du gouvernement, non seulement au niveau international, mais aussi au niveau national car il construit un nouveau chemin en termes concrets, où convergent les propositions économiques avec les écologiques, concrétisant nombre des aspirations de la société équatorienne.

9. Cela suppose en outre un leadership sur le plan international car il faut mettre en route des objectifs de type global, de conservation, sur les droits des peuples indigènes, sur la remise de la dette externe et de solutions au problème du changement climatique.

PROPOSITION

L'Équateur déclarera le parc national Yasuní zone d'intervention de l'État de priorité absolue, en ce qui concerne l'environnement, en raison de l'effort national et international pour conserver la biodiversité, le climat mondial et la survivance des peuples indigènes qui y habitent.

Actions à réaliser

1. Déclarer l'état d'urgence environnemental dans le parc national Yasuní et la zone intangible.

2. S'abstenir de réaliser de nouvelles explorations de pétrole dans la réserve de la biopshère.

3. Tous les contrats seront revus ainsi que leurs irrégularités et on soutiendra la thèse de la caducité des contrats (je joins l'information nécessaire).

4. Création d'une commission internationale pour certifier les réserves existantes et les transformer en carbone retenu, ce qui permettra d'évaluer de façon quantitative la réelle contribution de cet effort de réduire les gaz à effets de serre.

5. On fera une analyse pour évaluer les besoins des peuples indigènes qui devront être pleinement satisfaits par l'État, et non par les entreprises.

6. Création d'une commission interministérielle conformée par les Ministères des Relations Extérieures, de l'Économie et de l'Environnement et du Bien-Être Social pour commencer des gestions au niveau international afin que cet effort soit reconnu sur le plan international comme un bénéfice global et se traduise en compensations économiques qui permettent à l'État de faire face à ses obligations.

7. Réaliser une évaluation des passifs socio-environnementaux laissés par les compagnies qui ont opéré dans la réserve de la biosphère Yasuní. Analyser les possibilités techniques et légales pour que les compagnies commencent leur processus de restauration environnementale et d'indemnisation.

8. Catégoriser sur le plan légal l'aire intangible afin de renforcer sa conservation.

Propositions des citoyens

1. Proposer des arguments pour les études économiques, environnementales et de viabilité juridique.

2. S'engager dans une campagne nationale et internationale pour faire reconnaître cet effort du gouvernement face aux besoins nationaux et internationaux de conservation de la biodiversité, de faire respecter les peuples indigènes et pour freiner le changement climatique.

3. Appuyer les gestions internationales pour obtenir des ressources de compensation, annuler les dettes, faire reconnaître la dette écologique et recevoir de l'appui pour les programmes durables basés sur le principe de solidarité et du bien commun que cette proposition implique pour l'ensemble de la planète.

4. Contribuer à la construction de voies de coordination entre les différents acteurs sociaux et politiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Acción Ecológica. 2004. *Yasuní por Siempre*. Alerta Verde No. 133
- Cabodevilla, M.A. 2004. *El exterminio de los pueblos ocultos*. CICAME. Pompeya.
- CIDH. 1997. *Informe sobre la Situación de los Derechos Humanos en Ecuador*. Capítulo IX. Asuntos de Derechos Humanos de Especial Relevancia para los Habitantes Indígenas del País. Oea/Ser.L/V/II.96. Doc. 10 Rev. 1 24 Abril 1997
- Finer, M. 2005. *Yasuní Indigenous Report*. Save America's Forests
- Martínez, E & Bravo, E. 1997. *Voces de resistencia. La explotación petrolera en los trópicos*. Oilwatch. Quito.
- Rivas, A., Lara, R. 2001. *Conservación y petróleo en la amazonía ecuatoriana. Un acercamiento al caso Huaorani*. EcoCiencia. Abya Yala. Quito.
- Scientists Concerned for Yasuní National Park. 2004. *Technical advisory report on: the biodiversity of yasuní national park, its conservation significance, the impacts of roads and our position statement*.
- Tagliani, L. 2004. *También el sol muere. Cuatro años con los Huaorani*. CICAME. Pompeya.
- Villaverde, X; Ormaza, F.; Marcial, M.; Jogenson, J. 2005. *Parque Nacional Yasuní y Reserva de Biosfera Yasuní. Historia, problemas y perspectivas*. FEEP. Quito.

ANNEXE 1
COMPAGNIES PÉTROLIÈRES QUI OPÈRENT DANS LA RÉSERVE DE LA
BIOSPHERE YASUNÍ (PARC NATIONAL ET RÉSERVE ETHNIQUE
HUAORANI)

Bloc pétrolier	Compagnie	Pays d'origine	Années de présence
15	Occidental	États-Unis	1983
14	Elf Aquitaine Vintage EnCana	France États-Unis Canada	1986-1997 1997 2002
17	Elf Aquitaine – Braspetro Vintage EnCana	France – Brésil États-Unis Canada	1986-1997 1997 2002
16	Conoco Maxus YPF Repsol-YPF	États-Unis États-Unis Argentine Espagne	1986 1991 1996 2000
21	Oryx Kerr McGee Perenco – OMV Perenco	États-Unis États-Unis France- Autriche France	1995 1999 2001 2004
31	Perez Companc Petrobras Petrobras - Teikoko	Argentine Brésil Brésil - Japon	1996 2002 2005
10	Arco – AGIP AGIP	États-Unis – Italie Italie	1987-1999 2002
ITT	Petroecuador	Équateur	1992
Tigüino	Texaco Petroecuador Petrocol Petrobell Pacif Petrol	États-Unis Équateur Colombie Canada Équateur	197... 1992 1999 2002 2004
Vía Auca	Texaco Petroecuador	États-Unis Équateur	1976 1992

Source : Action Écologique

ANNEXE 2

LETTRE DU PEUPLE HUAORANI AU GOUVERNEMENT DE ALFREDO PALACIO, AU PEUPLE ÉQUATORIEN ET AU MONDE CONTRE LA PRÉSENCE DE PETROBRAS DANS LE BLOC 31

Les communautés du peuple Huaorani refusent l'accord signé par l'ex président de la Onahe Armando Boya avec la compagnie Petrobras car les communautés n'ont pas été consultées et il ne représente pas notre choix pour le futur. Aucun dirigeant de la Onahe n'a le droit de signer quoique ce soit avec personne sans le consentement libre, préalable et informé de nos communautés.

Nous ne voulons pas de compagnies pétrolières sur nos territoires, ni dans le parc national Yasuní. Nous ne voulons plus de l'argent des compagnies.

Notre territoire allait autrefois depuis le Curaray jusqu'au Napo. Nous avons perdu notre territoire depuis que les missionnaires sont arrivés et ont travaillé main dans la main avec les compagnies pétrolières. Maintenant le peu qui nous reste est en train d'être divisé et pollué par les compagnies pétrolières elles-mêmes.

Aujourd'hui la zone occupée par Petrobras est la seule qui nous reste. Nous n'avons plus rien. C'est pour ça que nous ne les voulons pas sur notre territoire. Qu'est-ce qui va arriver aux enfants quand ils seront grands ? Où iront-ils vivre ? Nos cours d'eau sont tranquilles et nous avons de quoi nous nourrir dans la forêt, nous y trouvons nos médecines et d'autres besoins. Que va-t'il se passer quand les compagnies pétrolières auront tout détruit ?

Nous n'avons pas eu de chance quand nous avons signé des accords avec d'autres compagnies, par exemple avec Repsol-YPF. Tout l'argent est géré par les compagnies, comme Entrix, et ils ne font que s'enrichir eux-mêmes. Ils utilisent nos fonds pour nous diviser, créant et conservant un système de dépendance qui met en péril la vie des Huaorani.

Il y a de cela 15 ans nous étions un peuple uni, mais les compagnies ont réussi à nous diviser. Maintenant les Huaorani partent de leur terres pour travailler dans les compagnies. Et nous sommes chaque fois plus pauvres. Avec l'argent que les compagnies leur donnent, les Huaorani se saoulent et s'en vont vivre à Puyo. D'autres sont allés vivre sur la route Maxus. Ils ne vivent pas comme avant. Ils achètent des armes, vendent des animaux, c'est pour cela qu'il n'y a plus de singes, qu'il n'y a plus de nourriture. Ils vont à Coca et boivent de la bière. Nos forêts se vident et ils sont en train de nous faire disparaître comme peuple.

Tout cela est de la faute des compagnies pétrolières.

Les communautés Tagaeri et Taromenani sont en danger. Il y a deux ans, des membres de ces communautés ont été massacrés. Les compagnies pétrolières

sont en train de créer un état de violence à l'intérieur de nos communautés, et avec les communautés voisines. Cela doit cesser.

D'autres peuples arrivent sur notre territoire grâce aux routes des compagnies pétrolières. Ils coupent des arbres pour les vendre et chassent les animaux de la forêt. Personne ne contrôle rien. Nous sommes trop peu. Nous avons besoin qu'on nous respecte pour ne pas disparaître. Nous devons nous unir avec nos frères indigènes d'Amazonie. Nous ne devons pas nous battre entre nous. Ce n'est que si nous sommes unis que nous pourrions nous défendre, mais il ne faut plus que des gens arrivent sur notre territoire.

Combien Repsol-YPF est-il en train de dépenser au nom des Huaorani ? Que va-t-il se passer quand l'accord que nous avons avec eux prendra fin ? Nous ne voulons pas renouveler l'accord. Il ne nous a rien apporté.

Les personnes chargées des relations avec l'extérieur par les compagnies viennent dans les communautés sans notre permission et y créent de nombreux conflits. Ce sont eux qui gèrent les fonds que nous remettons aux compagnies. C'est ce qui se passe avec Milton Ortega. Il n'a plus le droit d'entrer sur le territoire Huaorani.

Nous savons maintenant ce que font les compagnies pétrolières quand elles arrivent sur nos terres. Elles polluent, comme ce fut le cas de la Texaco et d'autres compagnies pétrolières. Et ensuite, ce sont les compagnies qui coupent le bois qui arrivent.

Il faut que les communautés définissent la façon dont elles veulent vivre. Nous voulons que les décisions que notre peuple prend le soient de façon plus participative, avec les bases, avec les anciens qui sont les plus sages parmi nous. Eux respectent encore l'environnement et nos coutumes, nos droits collectifs. Nous devons prendre de manière collective les décisions qui peuvent affecter la vie des Huaorani.

Dans le parc national Yasuní il y a beaucoup d'étrangers qui arrivent avec les équipes scientifiques. Il y a des biologistes, des ethnologues et d'autres scientifiques dont la présence ne nous a pas été favorable. Avant, notre territoire était un tout. Maintenant il y a le parc national, le territoire Huaorani, tout est divisé en blocs. Nous ne comprenons rien à tout ça. Nous voulons continuer à vivre comme des Huaorani.

Au mois de mai de cette année, je suis allé assister avec un autre leader Huaorani à la réunion du Forum Permanent des Affaires Indigènes de l'Onu. Là nous avons fait connaître nos problèmes avec les compagnies pétrolières et nous avons connu la souffrance vécue par d'autres peuples qui sont en train de disparaître et nous ne voulons pas que ça nous arrive aussi.

C'est pour tout cela que nous demandons que :

Le gouvernement équatorien institue immédiatement un moratoire de l'exploration et de l'exploitation pétrolière pour dix ans dans les territoires indigènes.

Le gouvernement équatorien, le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale se réunissent avec les peuples indigènes de l'Équateur pour discuter du moratoire et de la remise d'une partie de la dette externe équatorienne.

Le Président du Brésil, Lula da Silva retire la compagnie Petrobras du parc national Yasuní et du territoire Huaorani.

Vienne une délégation du gouvernement équatorien constater tout ce que les compagnies pétrolières ont fait dans le parc national Yasuní et le territoire Huaorani, qu'il se rende compte de la pollution et des impacts sur le territoire Huaorani.

L'État équatorien remplisse ses obligations avec le peuple Huaorani en ce qui concerne l'éducation, la santé et les autres besoins de base pour rompre avec la dépendance imposée par les compagnies pétrolières.

Le gouvernement de l'Équateur invite le Rapporteur Spécial des Nations Unies pour les droits de l'homme et les libertés fondamentales des peuples indigènes à visiter l'Équateur, et connaître la vie actuelle des peuples indigènes.

Qu'on protège de manière spéciale le territoire des communautés Tagaeri et Tarmenani.

Le gouvernement de l'Équateur appuie le peuple Huaorani pour obtenir une réparation dans les domaines environnemental et social suite aux dommages causés par la Texaco et d'autres compagnies pétrolières.

Le gouvernement équatorien fasse une révision de la comptabilité de Entrix et d'autres organisations qui reçoivent de l'argent au nom des Huaorani.

Milton Ortega et d'autres personnes comme lui sortent de notre territoire.

Le gouvernement de l'Équateur cherche des sources alternatives d'énergie différentes du pétrole qui ne détruisent pas la vie, ni les peuples, ni la nature.

Nous invitons tous les peuples indigènes de l'Équateur, de l'Amazonie et du monde entier à s'unir à nous. Nous invitons aussi tous les écologistes, les ONG, les organisations, les individus partout dans le monde à se joindre à notre lutte pour la vie, pour rendre possible un futur durable pour tous nos enfants et tous les êtres humains qui habitent notre terre.

